

## La responsabilité historique des socialistes

L'UDC veut mener une politique anti-sociale, anti-écologique et anti-européenne. Ultralibérale sur le plan économique, elle défend en revanche une vision autoritaire et rétrograde de la société. Pire, elle n'hésite pas à violer les valeurs républicaines en flattant les sentiments xénophobes et racistes. Il en découle que toute matérialisation des projets de l'UDC est une régression pour la gauche. Désormais, il n'existe plus aucune intersection programmatique entre le PS et l'UDC. Attachés à la concorde, nos esprits ne sont pas préparés à la brutalité de cet antagonisme, même si les récentes décisions en matière d'AVS et de fiscalité l'ont rendu patent.

Constatant la progression de l'UDC et son durcissement, le PS doit-il dès lors simplement annoncer qu'il quitte le Conseil fédéral et menacer de passer à l'opposition ? Certes non, car ce serait trahir les aspirations d'un électorat rose-vert qui attend des propositions offensives et constructives, reflétant une vraie vocation gouvernementale.

Au lieu de railler le PDC et le PRD tout en discutant d'un second siège blocherien, Christiane Brunner, présidente du PS, devrait mettre concrètement ces deux partis face à leurs responsabilités. Il y aurait lieu de leur proposer un accord de gouvernement. Ce programme devrait porter sur la consolidation des assurances sociales et la politique européenne à court terme, c'est à dire les *Bilatérales II*, l'extension aux pays d'Europe de l'Est et les mesures d'accompagnement. Dans le long terme, il pourrait confirmer la perspective d'adhésion et prévoir les modalités d'un maintien euro-compatible du service public, spécialement dans les régions périphé-

riques. Sur le plan fiscal, le programme pourrait proposer un remodelage visant à rééquilibrer la TVA, l'impôt fédéral direct et les primes d'assurances maladie. Enfin, l'accord devrait intégrer la consolidation de la protection de l'environnement et inclure le renforcement de la formation et de la recherche. Dans ce domaine, la réforme structurelle du secteur universitaire pourrait préfigurer celle du fédéralisme. La conséquence politique de cet accord serait d'inclure un Vert au gouvernement en remplacement de l'UDC. Cette coalition représenterait 62,4% des suffrages, ce qui correspond à exactement deux tiers des sièges de l'Assemblée fédérale.

S'ils n'entrent pas en matière, le PRD et le PDC montreront par là leur volonté de s'aligner sur l'UDC pour gouverner. Dans ces conditions, le PS n'aurait plus sa place au Conseil fédéral et devrait laisser les bourgeois assumer seuls les conséquences dévastatrices de la politique de l'UDC. En effet, on ne voit guère comment deux socialistes représentatifs pourraient rester au Conseil fédéral. Non seulement, la participation au gouvernement ne permet plus des progrès, mais elle ne freine même plus les régressions, à l'image de la 11ème révision de l'AVS ou du contre-projet à l'initiative «Avanti» que s'apprête à défendre Moritz Leuenberger. MM. Blocher et Steiner répètent désormais sur tous les tons qu'ils souhaitent la présence de deux socialistes au Conseil fédéral, tout en refusant la moindre concession programmatique au PS. On les comprend, car dans un Conseil fédéral dominé par Blocher et ses imitateurs, les socialistes feraient figure d'idiots doublement utiles : ils aideraient à surmonter l'obstacle référendaire tout en discréditant le PS. RN

### Dans ce numéro

Le parti socialiste, avec les Verts, doit proposer à la droite modérée, sortie battue des urnes, un accord de gouvernement autour de six domaines stratégiques. Formation et recherche puis Europe et politique sociale sont les thèmes débattus cette semaine. *Lire aux pages 2 et 3* - L'ultimatum lancé avec à la candidature de Christoph Blocher est indigne de la démocratie suisse. *Lire en page 4* - L'entrée au Conseil fédéral du tribun zurichois suscite satisfaction et méfiance chez les patrons suisses. *Lire en page 5* La démocratie directe n'est pas l'arme absolue. *Lire en page 6*

Une négociation est réussie lorsque chaque partenaire trouve son compte avec des gains qui équilibrent les inévitables concessions. Face au succès de l'UDC, *Domaine Public* défend la mise sur pied d'un accord de gouvernement entre les socialistes, les Verts et les deux partis de centre-droit, le PRD et le PDC. Mais avant de penser au compromis, les positions doivent être clairement affirmées. Notre éditorial définit six domaines stratégiques: la formation et la recherche, le système de sécurité sociale et de santé, la fiscalité, les services publics, la construction européenne et l'environnement. Dans les prochains numéros, nous allons esquisser, pour chacun de ces thèmes, ce que pourraient être les positions de la gauche pour entamer la négociation. Nous abordons cette semaine la formation et la recherche puis l'Europe et la politique sociale.

# Etablir des compétences décisionnelles

Soutien aux étudiants, application de la déclaration de Bologne, pilotage centralisé, sont les points incontournables d'un programme de gouvernement.

Tous les partis concernés reconnaissent le caractère stratégique du secteur de la formation supérieure et de la recherche. Il constitue donc un bon sujet pour démarrer la discussion d'un programme de gouvernement.

Sur le fond, l'accord pourrait porter sur la proportion de jeunes appelés à suivre une formation tertiaire. Si l'on souhaite que l'augmentation se poursuivre, il faudrait clarifier la répartition des rôles entre universités et Hautes écoles spécialisées (HES), en déterminant la part revenant à chacune.

Il faudrait également poser la question des mesures d'organisation et d'encadrement qui permettraient de réduire le taux de d'abandon et d'échec au cours des études universitaires, lequel s'élève aujourd'hui à 45%.

Toujours pour assurer la qualité, l'accord pourrait prévoir le regroupement géographique des filières dans lesquelles le nombre d'étudiants débutants est inférieur à 30, de manière à pouvoir garantir une certaine consistance de l'offre de cours. Ce critère devrait être examiné non seulement pour les universités et les EPF, mais aussi pour les HES. Inversement, il faudrait envisager d'ouvrir de nouvelles filières, HES ou universitaires, dans les domaines très populaires où les auditoires débordent.

Si l'on souhaite poursuivre les efforts de démocratisation de la formation, la question du rétablissement d'un système de bourses d'étude digne de ce nom devra être empoignée. En particulier, il apparaît que l'améliora-

tion du soutien aux étudiants constitue un prérequis pour la croissance des HES. En effet, les étudiants proviennent souvent de milieux plus modestes que ceux qui ont suivi la voie gymnasiale. Et quel que soit le dispositif envisagé, il faudra établir un système de soutien qui tienne compte des évolutions récentes: études à temps partiel, formation continue, renforcement de la mobilité géographique, etc.

## Bologne pour tout le monde

Le souci d'efficacité et d'euro-compatibilité des formations justifie une mise en œuvre unifiée de la déclaration de Bologne. L'accord ne pourra pas contourner la question des conditions d'accès au *master* et de la durée effective des études. En particulier, faut-il recalibrer le contenu des études de manière à ce que 90% des étudiants puissent effectivement obtenir un *master* dans le laps de temps normal prévu par Bologne, soit quatre ans et demi ou cinq ans? Sur ce point, quelques révisions pourraient s'imposer. En effet, en plus de causer une perte macro-économique, des études trop longues sont source de discrimination sociale, car ce sont autant d'années à financer sans activité lucrative sérieuse.

Au plan de la recherche, il faudra trouver les moyens de garantir le maintien la recherche fondamentale et celle en sciences humaines, que l'économie n'est pas ou peu intéressée à cofinancer. Sans cela, la poursuite de la politique volontariste de restructuration de la recherche lancée par Charles Kleiber risque d'aboutir à

un appauvrissement de la vie intellectuelle et scientifique.

## Centraliser les compétences

L'énoncé de ces enjeux pose immédiatement le problème lançant des instances décisionnelles. Aujourd'hui, le pilotage du système est non seulement inefficace et éclaté, mais aussi anti-démocratique (voir *DP* n° 1546). Pour retrouver une capacité de réforme, il est probablement incontournable de surmonter les avatars de l'intercantonalisme érigé en dogme. Faut-il confier à la Confédération les principales compétences décisionnelles? Poser la question revient à y répondre. Dès lors, la coalition pourrait s'engager à soumettre au peuple en 2004 un article constitutionnel fédéral qui pose des bases décisionnelles solides. Par exemple, la mise en œuvre de Bologne devrait faire l'objet d'une loi fédérale, et non plus de directives de la Conférence universitaires suisse (CUS). Et l'hypothèse d'une disposition transitoire permettant la mise en œuvre par ordonnance mérite un examen serré.

Si la Confédération augmente son pouvoir décisionnel, il faudrait alors examiner l'adéquation de la répartition actuelle du financement. Ne faudrait-il pas, par souci de cohérence, envisager que le niveau qui fixe les options soit aussi celui qui en assume les conséquences financières? Ce pourrait être une occasion de compenser les transferts de charges aux cantons prévus dans d'autres domaines. Bref, en la matière il y a de quoi réfléchir, négocier et agir. A contrario, l'indécision serait très malvenue. *rn*

# L'Europe est au centre de la Suisse

**Seule une politique réformatrice et européenne peut consolider les assurances sociales et garantir la cohésion et la solidarité nationale. Face au front du refus conduit par l'UDC, un accord est possible entre les socialistes et la droite modérée.**

Imaginons un regroupement qui irait de la gauche au centre, celui d'une partie du PDC et d'une frange des radicaux. Imaginons que ce regroupement se donne des orientations communes - plus souples qu'un programme - quel serait le point de convergence ? Réponse : l'Europe. C'est un paradoxe parce que jamais l'opinion n'a été aussi éloignée d'une volonté d'adhésion. Nous l'avons dit avant le 19 octobre, les résultats des votations l'ont confirmé. Mais le problème n'est pas de savoir quand le Conseil fédéral va réactiver la demande d'adhésion, quand il commandera un nouveau rapport de la série «avantages et inconvénients de l'Union», quand sera créée une grande commission politique, économique, culturelle qui débattre de la problématique européenne, comme le demande le parti socialiste, quand sera mis sur pied, plus scientifique, un observatoire européen. L'enjeu, ce n'est pas la demande d'adhésion, décongelée ou non, c'est l'orientation donnée aux grandes réformes à venir.

Sur le plan des symboles, l'entrée de Christoph Blocher au gouvernement signifierait, si elle avait lieu (peut-on espérer un sursaut ?), l'accès à la dignité gouvernementale de l'homme qui incarne le refus total et irréductible de tout rapprochement avec l'Union. La droite accepte ce tournant en comptant voir activée une politique libérale. A l'idée que puisse être à l'œuvre un «trio Couchepin, Steinegger, Blocher», le directeur de l'Union patronale suisse Peter Hasler salivait : «Ce serait probablement le plus fort Conseil fédéral que nous aurions jamais eu.» (*Der Bund* du 24 octobre).

A cette affirmation anti-européenne et libérale, il serait logique d'opposer une politique réformatrice et européenne. Et dans l'immédiat, l'Europe est d'abord une référence pratique pour mener des réformes internes.

## La coïncidence

La Suisse, comme tous les pays du continent, est confrontée à un rééquilibrage démographique : celui du vieillissement de la population, celui de la prolongation de la formation des jeunes, celui du coût des soins sanitaires,

celui des nouvelles niches de pauvreté et de marginalité. C'est tout le problème des assurances sociales et, au-delà, de toute une conception du rôle de l'Etat et de la mutualité. Cette mutation a un coût très élevé. Ce coût, le courant libéral, et notamment l'UDC, le conteste idéologiquement, par anti-étatisme, et économiquement, par refus d'alourdir les prélèvements obligatoires qui pénaliseraient la capacité de concurrence. Ce coût, le courant réformatrice tient à l'assumer parce qu'il va de la sécurité et de la dignité de tous. Ce qui implique matériellement la consolidation des assurances sociales et par là, un renforcement de la cohésion et de la solidarité nationale.

Or, l'Union européenne, en obligeant ses membres à appliquer un taux de TVA minimal de 15%, offre à la Suisse l'occasion de financer sa mutation, sans connaître les coupes que doivent s'infliger d'autres pays européens. Comment utiliser 7,4 points supplémentaires de TVA ? Pour quelles réformes prioritaires ? Comment tirer profit de cette coïncidence (divine coïncidence), celle des exigences de l'UE et celle de nos besoins internes.

## Les pistes

La consolidation des assurances sociales s'impose en premier choix, y compris la mise sous toit de l'assurance maternité. Le report à 67 ans de l'âge de la retraite est une idée coup de sac dans le style de Pascal Couchepin, lancée dans le débat sans préparation et documentation. Elle doit être rejetée clairement.

Le deuxième chapitre est celui de la famille. En période préélectorale, et le PS et le PDC ont mis l'accent sur le soutien à la famille, mais avec des politiques totalement divergentes. Le PDC a défendu, au nom de la famille, des allègements fiscaux qui ne profitent pas aux familles les plus modestes ; l'idée de financer avec la même somme les primes d'assurance maladie des enfants n'a pas été retenue par lui. Un réexamen de la politique en faveur de la famille, traditionnelle ou monoparentale, est un point fort pour une action centre gauche.

Enfin, la fiscalité est étroitement liée au programme social. Une TVA à 15% s'ajoutant

à la triple fiscalité directe, celle des cantons, des communes et de la Confédération, exige des allègements. Deux points de TVA au moins devraient être réservés à un allègement de l'impôt fédéral direct (IFD), conçu de telle manière qu'il bénéficie aussi à ceux qui n'y sont pas astreints, mais qui paient des impôts cantonaux et communaux lourds compte tenu de leurs revenus.

## Une autre orientation est possible

Un contre-courant, un 20 octobre, peut s'organiser face au «trio Couchepin, Steinegger, Blocher» dont rêve le président des patrons suisses. Il faut lui donner une substance qui la rende crédible : elle sera européenne et sociale, contraignant les parlementaires mal profilés, ceux du marais, à se positionner clairement. Le parti socialiste peut faire des offres de discussion à ses partenaires, en acceptant de ne pas se limiter aux exigences de son propre programme, qui est sa référence, mais qu'il ne peut pas traduire politiquement seul. Un centre gauche est possible. Mais il faut passer de la théorie et de la caisse à sable à la pratique et aux manœuvres sur le terrain. ag

## Sondages

Comme toute la presse, *24 heures* a fait un excellent travail autour des élections fédérales. Dommage de publier un sondage dénué de sens comme celui figurant dans l'édition du 25 octobre. Les sondés auraient voulu une députation vaudoise plus jeune, plus féminine et plus à gauche. Parmi les 200 personnes sondées, 94,1% affirment avoir voté, alors que la participation cantonale était de 42,7%. Ce sondage est-il représentatif de la population vaudoise ? A l'évidence non. Est-il même représentatif de ceux qui ont voté ? Pas davantage, car les opinions ne peuvent changer à ce point en une semaine. Les résultats ont-ils une signification ? Absolument aucune. Dans ce cas, pourquoi le publier ? Légèreté, insouciance, un trou à boucher... Certes, *24 heures* n'écrit pas que le sondage est représentatif. Mais cette désinvolture autour des «sondages» est hélas fréquente et pas seulement dans *24 heures*! jg

# L'honneur perdu de l'Assemblée fédérale

**La candidature de Christoph Blocher assortie d'un ultimatum adressé au Parlement et aux partis est inacceptable pour le démocratie suisse. L'absence de réaction, et pire encore, la soumission au diktat de l'UDC sont indignes de notre tradition.**

L'élection d'un membre nouveau du Conseil fédéral a fait progressivement l'objet d'une procédure non écrite. Les partis, par souci de dignité, ont cherché à limiter les surprises de dernière minute préparées par les comploteurs d'antichambres et les conspirateurs réunis dans les caves à vin bernoises. Les groupes parlementaires ont donc souhaité d'une part qu'un choix leur soit offert par la présentation de deux candidats officiels et d'autre part que les candidats viennent répondre devant chaque groupe aux questions des parlementaires électeurs.

Le 19 octobre, au soir même des élections, Ueli Maurer annonçait la candidature de Christoph Blocher, avant même qu'il ait pu être désigné par les instances de son parti, comme si l'élection des députés s'était transformée en une élection directe, par le

peuple, d'un conseiller fédéral.

Plus grave, l'annonce était assortie d'un ultimatum : si notre choix imposé à l'Assemblée fédérale n'est pas accepté, c'est-à-dire ratifié, nous ne participerons plus au gouvernement et demanderons (obligerons) à Samuel Schmid de démissionner.

Ce style coup de force, en direct grâce à la télévision, aurait appelé une réaction. L'ultimatum adressé en public aux parlementaires à l'heure où ils attendaient encore les résultats nominatifs définitifs aurait dû, sans même que soit examiné le fond, susciter un rejet immédiat pour vice de forme et mépris du Parlement. L'ultimatum n'est pas compatible avec la démocratie.

L'étonnement (mais faut-il s'étonner ?) est de constater que les partis ont courbé l'échine. Mais oui, ont-ils dit, l'UDC aurait droit à un deuxième siège ; mais oui, Christoph Blo-

cher serait le plus représentatif de tous les siens pour l'occuper. Le parti radical publiait dans la foulée un communiqué sommant le PDC, avant toute négociation, de tirer la leçon de sa faiblesse. L'acceptation du coup de force est telle que la succession de Kaspar Viliger est discutée quant au choix des candidats en fonction de l'élection de Christoph Blocher : qui sera un contrepoids ? qui saura lui tenir tête ?

Peut-on encore attendre une réaction des parlementaires ? Est-ce qu'il suffit du déplacement d'une dizaine de sièges pour qu'un choix de première importance leur soit imposé ? Ni l'ultimatum, ni le chantage, ni la menace ne sont acceptables dans les procédures démocratiques. L'élection en direct à la télévision n'est pas dans nos mœurs politiques. Mais qui donc le dira fort et ferme ? Le parti socialiste est-il muet ou aphone ? *ag*

## Elections fédérales

Les résultats de la ville de Lausanne au Conseil national (CN) n'ont été publiés nulle part. Or, ils ne manquent pas d'intérêt si l'on regarde la répartition des suffrages en % et ils traduisent des évolutions très importantes surtout si on les compare aux résultats des communales (CC) de 2001.

Parti	CC 2001	CN 2003
PS	27,6	25,6
UDC(1)	8,5	15,8
Verts	15,4	15,4
PRD	23,7	13,2 <sup>1</sup>
POP	10	10,5
LIB	11,7	7,1 <sup>2</sup>
PDC		4,7
PASS <sup>3</sup>		4,7

<sup>1</sup>liste avec le PDC lors des communales, <sup>2</sup>y compris les liste des jeunes  
<sup>3</sup>extrême gauche et gauche alternative

Certes, comparaison n'est pas raison, mais l'effondrement citadin des radicaux et des libéraux ainsi que la progression de l'UDC sont encore plus spectaculaires que dans les résultats nationaux. L'équilibre entre la gauche et la droite varie peu, mais le PS perd 2 points alors que la gauche extrême du PASS fait un bon résultat. Esquisse d'un phénomène à la française avec une force importante à gauche du POP ? L'avenir le dira... *jg*

## Presse

### Mutations

Fondé en 1908, *L'Espoir du monde*, Bulletin des socialistes chrétiens, vient de changer de présentation. Ce trimestriel affiche fièrement ses convictions: «Socialiste parce que chrétien». Il a changé plusieurs fois de nom. De 1918 à 1947 il s'est appelé *Voies nouvelles* et de 1947 à 1967 *Le Socialiste chrétien*. Son titre actuel lui vient de l'Union des socialistes chrétiens, fondée en France et à laquelle des Romands ont adhéré.

Le gratuit *20 Minuten* semble en forme. Depuis six mois, il publie le jeudi une édition hebdomadaire gratuite, évidemment, consacrée aux spectacles et à la culture: *20 Minuten Week*.

Comme l'édition zurichoise il est imprimé au Vorarlberg. Tirage: 50000 exemplaires.

Depuis quelques temps, *Blick* est vendu 1,80 frs après avoir coûté 1,50 frs pendant neuf ans. L'édition dominicale *SonntagsBlick* (plus chère) a révélé les aveux de vingt-huit députés fédéraux amendés pour excès de vitesse et de huit amendés pour avoir brûlé un feu rouge. Parmi eux, la socialiste Ursula Wyss a brûlé un feu rouge à vélo, ce qui est un cas rare pour la police. A noter que cent soixante-sept députés n'ont pas répondu ou ont refusé de répondre. *cfp*

# Le CEO de la Confédération s'est autodésigné. Qu'en pensent les autres patrons?

Les patrons, qui se sentent régulièrement sous-représentés aux Chambres fédérales, voient avec étonnement l'un des leurs briguer directement le conseil d'administration

de la société nommée Confédération. Bonne surprise? Initiative illusoire? Comment l'économie prend-elle l'éventuelle arrivée de Christoph Blocher au Conseil fédéral?

**A**u vu des résultats des élections du 19 octobre, les dirigeants allemands des entreprises et des organisations économiques commencent par déplorer le recul du parti radical, qui paye très cher à leurs yeux son identification traditionnelle aux milieux d'affaires. Sans pitié pour les démocrates chrétiens, ils passent en revanche par pertes et profits le PDC, sans même toujours le citer nommément. Quant à la candidature de Christoph Blocher, elle les a surpris mais, réflexion rapidement faite, ils y adhèrent malgré les résultats mitigés de leur première analyse. Même le «soldeur» Otto Ineichen, nouveau conseiller national radical lucernois, seul à douter encore, pense que Christoph Blocher sera bel et bien élu si son groupe en fait son candidat - condition rhétorique pour un leader hypermédiatisé et connu de longue date en Suisse alémanique.

## Un libéralisme à géométrie variable

En effet, le «tribun zurichoïse», qui a soudainement adopté la posture de futur «Sage fédéral», est depuis près de trente ans très présent en politique (municipalité de Meilen dès 1974, député au Grand Conseil dès 1975 et au Conseil national depuis 1979) et surtout dans les affaires économiques, principalement dans la chimie. Les dirigeants alémaniques connaissent bien

ses manières de patron sans égards pour les formes lorsqu'il s'agit de ses intérêts, mais plein d'une attention paternaliste pour son personnel; ils détaillent aussi ses contradictions entre sa pratique de businessman international et son attachement de principe à la Suisse indépendante, voire isolée. Et son libéralisme à géométrie variable ne laisse pas d'inquiéter ici et là (selon la *Handels-Zeitung* du 22 octobre et *Cash* du lendemain).

## De l'opposition aux responsabilités

Ancien conseiller national (PDC/SG) proche des milieux de l'énergie pétrolière, Edgar Oehler, qui a redressé le groupe Arbonia-Forster, s'avoue partisan de l'entrée de Christoph Blocher à l'exécutif depuis le rejet de l'EEE en décembre 1992, histoire de lui faire assumer sa part de responsabilités. Même arrièrepensée par exemple chez Fritz Studer, patron de la Banque cantonale lucernoise. De manière générale, les banquiers, les commerciaux comme les privés, se réjouissent de l'élection d'«une personnalité sensible aux intérêts de la finance helvétique», comme le signale diplomatiquement Thomas Sutter, porte-parole de l'Association suisse des banquiers.

Du côté des industriels, on laisse transparaître une certaine satisfaction à l'idée de voir un patron à succès de la chimie accéder aux plus hautes

charges politiques, après les soigneux préparatifs dynastiques d'usage (formation de la relève incarnée par un fils et une fille, remise du capital à la génération montante, etc.). Tout cela augure bien d'une gestion attentive des intérêts du pays, façon père de famille assez nombreuse et par trop métissée.

Rudolf Stämpfli, président de l'Union patronale suisse, est plus nuancé. Partisan d'une Suisse gouvernée au centre et dans la concorde, il redoute les affrontements qui s'annoncent depuis le 19 octobre, notamment à propos de l'âge de la retraite, qu'il souhaite variable selon les professions. Plus généralement, il reproche aux leaders de l'UDC leurs propos et procédés étrangers à la tradition suisse de la patiente recherche du consensus. Mais il convient que la présence d'un homme pensant et parlant clair ne ferait pas de mal au Conseil fédéral; il pourrait même, qui sait, réveiller le centre, si malmené qu'il doute de lui-même, et aussi emporter l'adhésion des citoyens à des causes peu populaires.

## Des alliances paralysantes

En somme, à l'instar de Rudolf Ramsauer, directeur d'*économiesuisse*, les patrons comptent sur Christoph Blocher pour faire passer, avec des méthodes plus efficaces sinon plus fines, ce que Pascal Couchepin ne parvient pas à vendre à coups de

pavés jetés dans la mare (retraite à 67 ans) ni Joseph Deiss par ses professorales déclarations (relance de l'économie).

Mais les patrons ne manquent pas de lucidité. Ils doutent de la cohérence de la pensée libérale de Christoph Blocher. Certes, il veut moins d'Etat, moins d'impôts, plus de liberté pour les entreprises. Mais son attachement à la libre-concurrence s'arrête là où les intérêts de l'agriculture commencent. Il parviendra sans peine à bloquer les *Bilatérales II*. Et il hésitera à poursuivre le démantèlement des anciennes régies. Pire, comme le relèvent aussi bien Pierre Bessard (*Weltwoche* du 23 octobre) que Beat Kappeler (*NZZ am Sonntag* du 26 octobre), des alliances objectives pourraient bloquer des flexibilisations souhaitables aux yeux des patrons: on entrevoit, sur l'AVS et la gouvernance d'entreprise au moins, de «funestes coalitions» entre l'UDC et le PS, déjà observées à propos de l'or de la BNS ou du «copinage économique».

Décidément, beaucoup de repères ont sauté le 19 octobre 2003. *yj*

## Erratum

Zoug aussi élit son exécutif à la proportionnelle. Le Tessin n'est donc pas un cas isolé comme nous l'avions affirmé dans *Un signe avant-coureur* dans DP n° 1577.

# Pour une équipe qui gagne, l'UDC perd beaucoup de matches

**Si le Parlement lui refuse un deuxième siège au Conseil fédéral, l'UDC menace de bloquer la vie politique suisse avec les armes de la démocratie directe. Toutefois, les résultats des votations populaires récentes montrent qu'un parti gouvernemental a peu de chance de l'emporter contre l'avis des trois autres.**

**F**orte de ses soixante-deux élus sous la Coupole fédérale, l'UDC fait monter la pression. Soit elle obtient un deuxième représentant au Conseil fédéral, soit elle mènera une politique d'opposition en utilisant les instruments de la démocratie directe, pour paralyser la politique d'un éventuel gouvernement de centre-gauche. Serait-ce vraiment le cas? La lecture des résultats des votations populaires récentes permet d'en douter. Il est exceptionnel qu'un parti gouvernemental arrive à gagner une votation populaire contre l'avis des trois autres partis: le PS en sait quelque chose et l'UDC n'échappe pas à cette même logique.

## Des votes contre les nationalistes

Ces dernières années, les résultats des consultations populaires ont même montré des majorités clairement opposées aux thèses des nationalistes conservateurs, dans des domaines qui apparaissent pourtant comme leurs terrains de prédilection. Ainsi, en matière de politique étrangère, le peuple s'est prononcé en faveur de l'armement des soldats suisses à l'étranger (révision de la loi sur l'armée acceptée le 10 juin 2001 par 51 % des votants); surtout - ce qui fut le fait historique de la dernière législature - le constituant a adopté le 3 mars 2002 une initiative populaire en faveur de l'entrée de la Suisse dans l'Organisation des Nations Unies, qui était soutenue par tous les partis

gouvernementaux hormis l'UDC (54.6% de oui).

Sur des sujets aussi sensibles socialement que la politique de la drogue et l'avortement, les options réactionnaires des démocrates du centre ont fait l'objet d'un rejet encore plus net. Ainsi, l'initiative dite «pour une jeunesse sans drogue» a été clairement rejetée (en 1997, par 70% de non), alors que l'arrêté fédéral pour la distribution d'héroïne a été approuvé par la majorité (54.4% de oui). Quant à la révision du Code pénal introduisant la solution des délais, elle a reçu la bénédiction du peuple, alors même que deux partis gouvernementaux la combattaient (l'UDC était cette fois-là en compagnie du PDC; 72.2% de oui le 2 juin 2002).

Au bilan, si l'on considère les cinq dernières années (cf. encadré ci-contre), aucun résultat enregistré en votation populaire ne peut être considéré comme une véritable victoire de la seule UDC contre les principaux partis gouvernementaux: les «non» à l'assurance maternité et au projet de Fondation Suisse solidaire émanaient en effet également de la droite économique.

## Refus des propositions simplistes

Parler d'adhésion populaire aux propositions de l'UDC constitue donc une forme de tromperie. Au contraire, les solutions simplistes ou trop extrêmes ne trouvent que très rarement grâce devant les urnes. Aucune surprise: il s'agit d'une

caractéristique de notre système politique de démocratie directe où le peuple peut librement déclencher un vote populaire sur n'importe quel sujet. Les votes populaires n'ont pas valeur de plébiscite des élus mais de décisions sur des propositions concrètes, avec des enjeux différents de ceux des élections. Les projets gouvernementaux, résultats d'un compromis, ne se brisent que rarement sur l'écueil référendaire, tandis que les solutions à l'emporte-pièce des initiatives ne

convainquent en général pas une majorité.

Malgré sa progression aux élections fédérales, l'UDC ne gagnera pas nécessairement plus de votations populaires si elle devait mener une politique référendaire de combat, en attaquant tous les projets importants d'un éventuel gouvernement de centre-gauche. Cette stratégie aurait également un coût et les finances de l'UDC ne sont pas inépuisables. La vie ne serait pas si facile pour Christoph Blocher hors du Conseil fédéral. *ad*

### Les votations populaires des cinq dernières années (1998-2003)

Des 35 initiatives sur lesquelles le constituant s'est prononcé, 34 ont été rejetées; seule une a été acceptée: l'initiative pour l'adhésion de la Suisse à l'ONU le 2 juin 2002 que l'UDC combattait. Les cinq initiatives lancées ou soutenues par l'UDC ont échoué en votation populaire.

Sur les 30 projets du parlement soumis au vote (révisions constitutionnelles, législatives et arrêtés fédéraux urgents confondus): 25 ont été acceptés et 5 seulement ont été refusés:

- révision de la loi sur l'assurance invalidité (13 juin 1999)
- loi fédérale sur l'assurance maternité (13 juin 1999)
- introduction d'une redevance incitative sur l'énergie (24 septembre 2000)
- projet pour la Fondation Suisse solidaire (22 septembre 2002)
- loi sur le marché de l'électricité (22 septembre 2002).

L'UDC combattait deux de ces projets (loi fédérale sur l'assurance maternité et projet pour la Fondation Suisse solidaire).

L'UDC a en revanche subi sept échecs lorsqu'elle contestait les mots d'ordre du gouvernement (introduction de la redevance poids lourds, NLFA, prescription d'héroïne, armement des soldats suisses à l'étranger, coopération en matière d'instruction militaire, solution des délais et révision des droits populaires), contre six au PS pendant la même période.

[www.admin.ch](http://www.admin.ch), [www.c2d.unige.ch](http://www.c2d.unige.ch) (résultats des votations),  
[www.udc.ch](http://www.udc.ch) (mots d'ordre depuis 1993);  
[www.ps-sp.ch](http://www.ps-sp.ch) (mots d'ordre depuis 1969).

# La chair obscène

La figure humaine tient le rôle central dans l'exposition du peintre soleurois Rolf Blaser au Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds. Outre quelques toiles représentant l'atelier de l'artiste, les 350 gouaches, les quelques dessins et les 45 huiles ont tous pour thème le corps humain dépouillé de tout, nu et tragique. Ils nous parlent de souffrance, de mort, de folie, de sexe, mais aussi de danse, d'acrobatie, de légèreté et d'envol.

Les grands formats, où les coups de pin-ciaux laissent sur la peau des hématomes, jouent avec l'insinué comme dans les séries de portraits dont le visage semble éclaffé par un coup de poing. Le mouvement domine: les corps tombent, se contorsionnent, se vautrent, se recroque-

villent, s'élancent dans des positions improbables. Malgré l'horreur et le dégoût, la tendresse qu'on ressent pour ces carcasses de chairs si vulnérables témoigne de la maîtrise technique qui permet à Rolf Blaser de suggérer l'insoutenable sans dépasser les limites du supportable.

Aux quatre coins de la salle centrale, les petits formats sont regroupés dans un ordre approximatif. On entre dans un univers qui rappelle celui des *comics* américains. Des héros évoluent dans un monde schizophrénique où la réalité est la chose la plus incertaine et les tortures psychiques la règle. De loin, une histoire semble se dégager de la juxtaposition des croquis, alors que de près, tout devient flou et se brouille. Les corps entrelacés

aux positions pornographiques perçus par le spectateur ne sont qu'à-plat de couleur rose-brune. Seule l'imagination culturellement calibrée du visiteur confère un sens aux formes esquissées. Impossible d'oublier sa propre matérialité tant l'œuvre joue avec la projection de ses propres fantasmes, ses propres angoisses et renvoie à la vulnérabilité de notre existence incarnée. Toute tentative d'éviter la souffrance et la solitude est vaine. Aucune possibilité pour l'homme de sortir de lui-même, pas d'autre délivrance que la mort. *cf*

*Rolf Blaser: Peintures 1989-2003*,  
Musée des beaux-arts, La Chaux-de-Fonds,  
jusqu'au 9 novembre.

## Exposition

### Les paysages impétueux de Frédéric Clot

Le froid est déjà mordant à Ropraz en cette fin de mois d'octobre. On a hâte de s'engouffrer dans la demeure cossue de la Fondation Estrée qui accueille le travail récent de Frédéric Clot, artiste autodidacte de trente ans qui aime bien poser à torse poil dans son atelier pour les photographies de son catalogue. Que fait donc dans le Jorat austère et désolé ce peintre aux allures de Jackson Pollock sans calvitie?

Il nous montre principalement des paysages, d'ici et d'ailleurs, car l'homme a bourlingué: Mexique, Guatemala, Caraïbes, New York et retour à Ependes, où il vit et travaille. Il précise vouloir éviter, séduisante idée même si elle semblera impertinente à certains, «le registre trop léger des impressions». On sent bel et bien une expressivité tourmentée, plus méditative

que convulsive, dans cette *Réserve*, cet *Etat sauvage*, dans *Les marais* ou encore dans cette *Vue sur le lac*. Avec le blanc de zinc à perte de vue, si j'ose dire, cependant que les noirs se nuancent habilement de bleu de Prusse, de vert anglais ou de terre de Sienna. La peinture à l'huile est déjà en sa substance un voyage.

C'est à travers le dessin que Frédéric Clot donne toute la mesure de son talent. La vigueur et la précision de son trait laissent parfois pantois. Les quelques coups de gomme - geste superlatif contrastant la mine de plomb pour indiquer ici une source lumineuse, là un tumulte invisible - achèvent d'en faire des œuvres fortes. La gravure monumentale qui porte le titre de *Terrain vague*, une pointe sèche tirée sur les presses de Raymond Meyer à Pully, déploie toutes les

qualités du paysagiste Clot: les arbres, que l'on craindrait de voir figés dans un exotisme convenu, y sont courbés par des mouvements annonçant l'orage. Cette posture presque romantique fait songer aux dessins de Victor Hugo, avec cette immobilité habitée par le tumulte. Edgar Poe n'est pas loin non plus.

L'œuvre de Frédéric Clot nous souffle au visage un air fiévreux et réconfortant. *cp*

Frédéric Clot, peintures, gravure, dessins, sculptures, jusqu'au 23 novembre 2003, Fondation Estrée à Ropraz. [estree@bluewin.ch](mailto:estree@bluewin.ch). Une plaquette avec des textes de Robert Battard et des photographies de Claude Bornand est parue à cette occasion aux éditions Quadrata.

#### I M P R E S S U M

Rédacteur responsable:  
Jacques Guyaz (jg)

Rédaction:  
Marco Danesi (md)

Ont collaboré à ce numéro:  
Alex Dépraz (ad)  
Carole Faes (cf)  
André Gavillet (ag)  
Yvette Jaggi (yj)  
Roger Nordmann (rn)  
Christian Pellet (cp)  
Charles-F. Pochon (cfp)

Feuxcroisés

Responsable administrative:  
Anne Caldeleri

Impression:  
Presses Centrales Lausanne SA

Abonnement annuel: 100 francs  
Étudiants, apprentis: 60 francs  
@abonnement e-mail: 80 francs  
Administration, rédaction:  
Saint-Pierre 1, cp 2612  
1002 Lausanne  
Téléphone: 021/312 69 10  
Télécopie: 021/312 80 40  
E-mail: [domaine.public@span.ch](mailto:domaine.public@span.ch)

[www.domainepublic.ch](http://www.domainepublic.ch)

# Une vitalité insensée

Le roman de Katharina Faber, *Manchmal sehe ich am Himmel einen endlos weiten Strand* (Zurich, Bilgerverlag), dont nous proposons ici quelques extraits en traduction inédite, a obtenu cette année le Prix de Rauris du premier roman (en Autriche). Daniel Rothenbühler le présentait dans le n° 5 de la revue *Feuxcroisés*: «Un vers de Rimbaud sert de titre à ce roman, mais l'auteure aurait aussi bien pu se laisser inspirer par Pier Paolo Pasolini, comme le font deux de ses personnages, et choisir *Una disperata vitalità*. Car c'est cela qui marque tous les personnages du livre : leurs vies d'adultes, commencées dans les années 1970, se révèlent n'être que de grands embrasements, nourris d'une énergie vitale inépuisable, mais dénués de sens et de satisfaction. Ils sont tous proches et en même temps séparés les uns des autres par cette aliénation rêveuse qui caractérise en particulier les rapports amoureux entre les deux protagonistes : Darja, la cinquantaine, alcoolique, et Alain, son jeune amant, un prisonnier évadé. Tous deux, responsables de la mort d'autres êtres humains, sont persécutés par leurs voix fantomatiques et celles de leurs proches. Tout le récit se base sur des voix qui se croisent, s'entrecoupent, se confirment et se démentent, celles des vivants comme celles des morts. Ce qui confère à ce livre un souffle à la fois épique et haletant, une fougue par laquelle on se laisse entraîner.»

## Feuxcroisés

Littérature et échange culturels en Suisse

Revue du Service de Presse Suisse

Après tant d'années, tu me manques toujours, toujours, et le matin je te cherche, les yeux fermés

(Mathias)

*Elle disait quelquefois: tous les matins, toute cette blondeur au réveil, et déjà, c'était reparti pour une nouvelle dispute.*

c'est qu'on reparle de toi, à présent, et à mots couverts, ils disent que je t'ai assassiné, ou du moins que je t'ai acculé à la mort, et quand je fais les courses, leurs regards se referment derrière mon dos comme un mur. Il y a juste la vieille Léar, en sortant de son magasin, je l'ai entendue marmonner que cela faisait plus de vingt ans, maintenant, qu'il fallait oublier tout cela, laisser cela en repos, maintenant. C'est comme si la mer t'avait rejeté une seconde fois sur le rivage, or ce rivage est devenu mon pays. A présent, certains veulent savoir si je me teins les cheveux, dans leurs rapports avec moi, ils deviennent plus hardis, ils se permettent toutes sortes de choses qu'ils ne se seraient pas permises autrefois, ils demandent de quelle étoffe est faite ma veste neuve, et d'où sort ce motif vieillot, ils attrapent la manche, la tripotent en tous sens et disent par-dessus ma tête que c'est du pied de poule, qu'on se croirait dans les années cinquante, et pourtant le siècle se renverse déjà sur le dos aux pieds du suivant, et déjà le suivant se gonfle d'importance, comme tout ce qui est jeune et brut, comme Alain Noiret qui vit avec moi, dans ma maison, il prétend s'appeler Alain Noiret, c'est un voleur, je ne crois pas vraiment que c'est son nom, mais je crois tout ce qu'il fait, je prête foi à chacun de ses gestes, je lui fais confiance parce que rien en lui ne brigue la sympathie ou la compassion, parce qu'il est indifférent.

Alain est indifférent et lent et il ne cause presque pas, parfois il enfonce son large menton dans son large cou, comme si quelque chose lui était resté dans la gorge, puis il retrousse les babines et montre ses fausses dents de métal, avec lesquelles il fait peur à tout le monde. J'aime le regarder, sa démarche fatiguée et souple, ses petites ma-

rottes, ses ablutions, ses méticuleuses flâneries de triage à travers toute la maison, son programme de gymnastique démodé, son sommeil éveillé, agité. Dans tout ce qu'il fait, il suit un rituel obstiné dont il n'est pas prêt à démordre, sous aucun prétexte – étrange personnage qui choque à la folie mon fils devenu grand.

(Mathias)

*Qui choque à la folie mon fils devenu grand : tout est faux, ici.*

Le soir, à présent, c'est presque toujours Alain qui fait la cuisine, et d'un poste d'observation quelconque, je le regarde faire, hier, comme il a été pris d'un fou rire, le vin lui a giclé par le nez et il a qualifié ce vin, après coup, de musclé, disant que c'était un vin musclé pour s'aventurer aussi haut, un vin sportif, et il riait de son rire rare et muet et il avait encore la figure éclaboussée de vin, et la chemise aussi, et juste à ce moment-là, Grégoire est rentré, sans bruit, lui qui d'habitude fait un tapage incroyable, et debout sur le seuil, ombre géante, il n'a pas accepté à manger, il fumait presque sans mot dire un de ses petits cigares épais, et buvait, et sans arrêt, il fixait Alain qui à un certain moment, s'est levé pour empiler les assiettes, Grégoire a fumé son cigare jusqu'à la moitié seulement, puis il l'a écrasé, m'a donné un baiser et il est parti. Quand il était petit, il m'arrivait de le secouer sous l'effet de la colère, alors la nuit, il glissait ses pieds froids entre mes jambes, en signe de réconciliation, je l'ai baptisé Grégoire, dans l'allongement des voyelles typique de ce pays, il y a la place de dire presque tout, un nom qui semble attendre, et jusqu'à ce jour, il ignore qui est son vrai père, que c'est toi qui es son vrai père.

(traduit par Marion Graf)

Cet article poursuit la collaboration entre la revue *Domaine Public* et *Feuxcroisés* ([www.culturactif.ch](http://www.culturactif.ch))